

## LA FILPAC-CGT PLUS UNIE QUE JAMAIS DANS LE SUD-EST !

Ce mardi 8 juin, les équipes syndicales Filpac-Cgt des journaux *LA PROVENCE* et *NICE-MATIN* se sont réunies dans les locaux du titre niçois en présence d'une délégation fédérale en charge des négociations nationales sur la nouvelle convention collective de la presse régionale et sur le plan PRIM.

Lors des échanges riches et constructifs que cette réunion a générés, une position commune et unanime est venue confirmer, et même renforcer, le mandat que les sections syndicales CGT de nos deux titres avaient déjà donné à notre fédération, pour négocier de front ces deux dossiers !

L'après-midi, consacré à une rencontre avec la direction du groupe NICE-MATIN représentée par MM. PELÉ et BIENAIMÉ, respectivement PDG et DRH du groupe, a permis de lever une petite partie du voile concernant l'avenir du titre et de ses salariés. Elle a surtout permis de préciser les intentions de la direction sur l'utilisation du volet PRIM du plan filière, ainsi que sur le calendrier envisagé.

Dans un premier temps, une phase préliminaire d'un plan de modernisation (2021-2022) donnerait lieu à une rénovation de la salle expédition de *NICE-MATIN*. Les réorganisations qui en découleront, nécessiteraient, selon le PDG de l'entreprise, le départ de 26 personnes dans le cadre du plan PRIM.

Dans un deuxième temps (2023-2025), un projet de mutualisation de l'impression des quotidiens *LA PROVENCE* et *NICE-MATIN* pourrait être envisagé. Dans cette éventualité, la direction de *NICE-MATIN* a tenu à préciser qu'elle ne pouvait donner aucun élément concernant un quelconque projet industriel pour *LA PROVENCE*, n'étant ni dirigeante de ce titre ni habilitée à le faire. C'est pour cette raison que le projet de mutualisation de l'impression dans le Sud-Est, développé uniquement par l'investisseur NJJ, ne peut être présenté dans le détail pour le moment, et que la direction de *NICE-MATIN* ne peut donner, à ce jour, aucune garantie sur sa réalisation.

S'il apparaît qu'un début d'étude en groupe de travail sur ces dossiers a commencé à *NICE MATIN*, il n'en reste pas moins qu'à ce jour et contrairement aux engagements de l'APIG pour obtenir la signature de la CGT sur le plan PRIM, aucune entrevue officielle avec la Chambre syndicale typographique niçoise n'a encore eu lieu.

Les équipes syndicales locales sont donc aujourd'hui dans l'incapacité de se prononcer sur les projets industriels à *NICE-MATIN*, qu'ils soient prévus à court ou plus ou moins long terme. Et la situation est encore pire à *LA PROVENCE* où le dialogue social est totalement inexistant entre la direction et la section syndicale Filpac-Cgt.

Face à cette situation, la fédération a clairement fait savoir qu'elle ne saurait être signataire d'un plan national de modernisation des imprimeries qui intégrerait ces deux entreprises, fautes d'avancées sérieuses avec les syndicats concernés sur les projets industriels de *LA PROVENCE* et *NICE-MATIN*.

### **PAS DE CHÈQUE EN BLANC POUR LES ACTIONNAIRES !**

La délégation CGT a déclaré de façon unanime que le mandat confié à la Filpac-Cgt n'est nullement de signer un chèque en blanc aux actionnaires des groupes de presse méditerranéens, mais bien d'obtenir des garanties sociales afin d'accompagner un projet viable permettant d'assurer l'avenir de nos emplois et de nos conditions de travail.

Une réunion sur le projet de mutualisation des impressions des quotidiens *LA PROVENCE* et *NICE-MATIN* étant d'ores et déjà programmée entre les directions des deux groupes de presse, notre organisation syndicale a exigé que se tiennent des réunions paritaires à *NICE MATIN* et à *LA PROVENCE* avant que la Filpac-Cgt ne soit sollicitée pour signer l'accord collectif sur les mesures sociales d'accompagnement des restructurations des imprimeries de la PQR / PQD / PHR et l'accord EDEC garantissant son application.

#### **Étaient présents à cette réunion :**

**Pour la direction de *Nice-Matin*** : Jean-Louis PELÉ, président directeur général ; Philippe BIENAIMÉ, directeur des ressources humaines. **Pour la Chambre syndicale typographique niçoise CGT** : Alexandre SARRE, secrétaire du CSE ; Frédéric BERTAINA, secrétaire de la CSTN ; Didier DEWETT, délégué syndical ; Stéphanie MANIQUANT, déléguée syndicale. **Pour la Filpac-Cgt de *La Provence*** : Thierry CAMUSSO, secrétaire de la section syndicale ; Julien FARINA et Didier MILANI, tous deux membres de la section syndicale. **Pour la Filpac-Cgt** : Pascal LE BOULCH, membre de la direction fédérale et responsable de la filière presse ; Michael PINCI, membre de la direction fédérale ; François PASQUALINOTTO, membre de la direction fédérale.